

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Eleves

Question écrite n° 3566

### Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint expose a M. le ministre de l'education nationale la situation suivante : l'etude par le conseil d'administration d'un LEP des documents budgetaires de l'etablissement met en evidence un excedent de credits concernant la prise en charge des frais a la charge des eleves qui participent a des stages en entreprise. Or, dans le meme temps, les frais que les eleves ont a acquitter pour l'achat de materiel personnel necessaire a ces stages, tels des chaussures de securite ou des vetements de travail, ne sont par rembourses. Aussi lui demande-t-elle de lui preciser les modalites precises d'utilisation de ces credits et, eventuellement, les modifications qu'il entend apporter pour que ces frais professionnels puissent etre pris en charge.

#### Texte de la réponse

La note de service no 93-179 du 24 mars 1993 (B.O. no 13 du 15 avril 1993) fixe les conditions generales de financement des depenses liees a l'organisation des periodes de formation en entreprise effectuees par les eleves dans le cadre de leur cursus de formation. Ce financement, assure a partir de credits delegues aux recteurs d'academie fait partie des depenses pedagogiques a la charge de l'Etat (chapitre 36-70, article 20) et ne couvre que les depenses ressortissant a l'hebergement, la restauration, le transport et l'assurance. Toutefois, les eleves boursiers qui preparent un brevet d'etudes professionnelles, un certificat d'aptitude professionnelle, un brevet de technicien ou un baccalaureat technologique, inscrits dans tous les groupes de formation du secteur batiment travaux publics secteur industriel et certains groupes du secteur tertiaire et services, beneficient de la prime d'equipement, d'un montant de 1 100 francs lors de leur acces a ce cursus. Cette prime est destinee a aider les familles pour l'achat des equipements tels que des chaussures de securite, vetements de travail, etc., necessaires a ces formations.

#### Données clés

Auteur : Mme Jacquaint Muguette

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3566

Rubrique: Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 1993, page 1960 **Réponse publiée le :** 6 septembre 1993, page 2821